

PROTOCOLE SANITAIRE EN EPS au Collège Claude Tillier - rentrée 2021.

- Le masque doit être porté correctement dès le rang dans la cour.
- Afin d'éviter autant que possible le brassage entre classes, nous mettons en place le **dispositif « une classe – une entrée de gymnase – un vestiaire »**. Les élèves d'une même classe entreront et sortiront par la même porte du gymnase, et se changeront en deux temps dans le même vestiaire : les filles d'abord, puis les garçons (ou inversement). **Le port du masque est obligatoire dans le vestiaire !** Merci de bien vouloir venir déjà en tenue d'EPS si vous en avez la possibilité, notamment pour les externes.
- Gel hydro alcoolique en début et en fin de cours
- Désinfection en fin de cours du petit matériel (raquettes, balles...Etc)
- Aération des locaux (ouvertures des portes et/ou fenêtres tant que possible)
- Les élèves ne sont pas autorisés à boire au robinet ; il est impératif de **prévoir sa gourde ou bouteille d'eau individuelle !**
- Activités interdites pour l'instant : la lutte et l'acrosport. Toutes les autres activités peuvent être pratiquées, avec la recherche de distanciation physique tant que possible.
- Le port du masque n'est pas obligatoire en extérieur durant la pratique (mais conseillé quand même dans les phases de regroupement). En intérieur, le port du masque sera obligatoire lorsque la distanciation physique n'est pas possible (ex : les élèves qui assurent en escalade) et que l'élève n'est pas en pratique intensive (ex : arbitrage).

PROTOCOLE à l'ASSOCIATION SPORTIVE

Les activités sportives à l'AS reprennent selon le nouveau planning de la rentrée (fiche d'information dans le carnet de correspondance ainsi que par mail sur Eclat).

- Tous les élèves sont accueillis sur les mêmes créneaux, mais des groupes seront organisés pendant la pratique selon les catégories d'âge (Benjamins = 6^{ème} et 5^{ème} / Minimes = 4^{ème} et 3^{ème}), si les conditions le permettent, afin de limiter le brassage des élèves.
- Le protocole sanitaire au niveau national ne permet pas encore de rencontres inter-établissements. Nous attendons avec impatience les décisions ministérielles qui seront prises à la fin du mois de septembre pour les clubs et l'UNSS, avec l'espoir d'une évolution positive !